

*Branche de la famille Roy
établie en Normandie*



Branche de la famille Roy, établie en France

par Michel Fréret-Roy

Abraham-Henry Roy est né le 10 août 1774 en Suisse, décédé en 1850. Horloger émigré en France, installé à Rouen en Normandie en 1802. Il y fabrique lui-même ses montres et pendules; puis, en 1818 il est à Sainte-Austreberthe près de Rouen. En 1819, il épouse, en premières noces: Mademoiselle Lengressey qui meurt sans enfant. En 1825 Abraham-Henry épouse **Rosalie-Julienne Lorgerie** ou Lorgery, âgée de 24 ans; elle mourra en 1883. Ils ont deux enfants:

Henriette-Joséphine mariée à Monsieur Leriche. Elle décède, sans enfants, en 1860.

Henry Julien Roy né en 1827 à Sainte-Austreberthe; étant originaire de Couvet en Suisse donc de nationalité suisse, il est naturalisé français en 1868. Il est maire de Sainte-Austreberthe en 1870; fondateur de la dynastie horlogère de notre famille en France. Vers 1860 il a mis au point et créé sa première horloge monumentale et fondé sa société qui rayonnera sur toute la Normandie jusqu'aux confins de la Bretagne, installant des centaines d'horloges de clocher. Il décède en 1908. En 1857 il a épousé **Osithe Gest** qui décèdera en 1884.

Henry-Julien est le grand père de **Joseph Roy** né en 1893, mon grand père maternel dit Michel Fréret-Roy.

Les autres membres connus de notre famille ont tous vécu dans la région de Rouen et de Sainte-Austreberthe.

La famille Roy, communière de Couvet en la chastellenie du Vaux Travers

par Pierre-Arnold Borel

Abraham-Henry Roy, fils de Jean-Jaques, communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Né à Couvet, il est baptisé en son temple protestant le 7 mai 1740. Il y célébrera aussi sa Première Communion à Noël 1757. Son parrain est aussi son grand-oncle maternel Abraham Petitpierre communier de Couvet et bourgeois de Neuchâtel. Abraham-Henry fait partie des autorités de Couvet étant conseiller de commune; il meurt en son village à septante et un ans, le 8 janvier 1811.

A Gorgier village de la baronnie de la Béroche, le 11 mars 1769, il épouse **Béatrice Bouilleau** fille de Pierre ou Peter, native de l'île anglo-normande de Guernesey. Elle meurt à l'âge de cinquante-six ans, le 3 avril 1808 et est enterrée au reposoir de Couvet le 6 du même mois. Son patronyme est écrit de différentes façons: Bouillod, Bouillot. Leurs enfants naissent à Couvet et y sont baptisés, ils sont:

Jeanne Catherine née le 8 février 1770, baptisée le 12 du même mois. Sa Première Communion à Noël 1786.

Henry-François né le 12 juillet 1772, baptisé le 19 du même mois; sa Première Communion à Noël 1789. Le 9 octobre 1798 il épouse Isabelle Meuron fille de feu Jean-Frédéric du village de Saint- Sulpice en la chastellenie du Vaux Travers

Abraham Henry né le 10 août 1774 baptisé le 21 du dit mois. Sa Première Communion à Noël 1791 - *Les autorités de Couvet en la principauté de Neuchâtel en Suisse font établir par égrège David François Borel notaire à Couvet, un acte d'origine en faveur du Sieur Abraham Henry Roy horloger à Rouen, stipulant leur consentement pour un futur mariage en date du 6 novembre 1810.* - Dans le registre des familles communières

de Couvet et inscrit le décès d'Abram-Henry Roy, soit ...Abraham, décédé le 14 décembre 1850...

Charles-Henry né le 4 mai 1776m baptisé le 26 mai; sa Première Communion à Noël 1793. Il meurt de froid, accidentellement, à trente-deux ans, le 28 mars 1808 et est enterré le 30 du même mois. Il épousa, à Môtiers, Marie-Madeleine Dubois fille de Pierre Frédéric communier de la seigneurie de Travers, habitant rière Couvet, et de Marie-Judith Petitpierre; Marie-Madeleine était "coussenioteuse" c'est-à-dire "dentellière aux fuseaux sur coussin"; elle est morte à Couvet le 5 juillet 1805 et y est enterrée le 7 du même mois à l'âge de vingt-deux ans.

Henry Frédéric né le 25 octobre 1780, baptisé le 28 et mort à l'âge de cinq jours et enterré le 1er novembre 1780.

Jean-Jaques né le 5 octobre 1784, baptisé le 9 du même mois. Sa Première Communion à Noël 1801. Le 6 mai 1813 il épouse Marguerite Thévenaz fille de feu David, de Bullet au canton de Vaud.

Marie-Anne-Antoinette baptisée le 29 avril 1787; célèbre sa Première Communion à Noël 1803

Henry Victor né le 5 février 1789, baptisé deux jours après; sa Première Communion à Noël 1806.

Jean-Jaques Roy fils de Jean Henry, communier de Couvet; il est baptisé au temple de Couvet le 22 mars 1713; il y célèbre aussi sa Première Communion à Noël 1730. Etabli au dit lieu il y est serrurier. Le 28 novembre 1739 il épouse **Jeanne-Marie Petitpierre** fille de Jean-Jaques communier de Couvet et bourgeois de Neuchâtel. Elle est dentellière; elle décède le 3 août 1763 âgée de soixante-trois ans et est enterrée le 5 de ce mois. Elle était la soeur d'Abraham Petitpierre et mère de deux enfants:

Abraham Henry baptisé le 7 mai 1740 ligne directe

Jean Jaques baptisé le 10 décembre 1741

Etant veuf de Jeanne-Marie Petitpierre, Jean-Jaques se marie en deuxièmes nocces, le 17 février 1764, à Couvet, avec Susanne -Marie Barrelet fille de feu Olivier, de Boveresse, elle-même déjà veuve d'Abraham-Henry Matthey fils de Jean-Jaques, du Locle. Elle meurt âgée de septante ans et est enterrée à Couvet le 14 mai 1781. Jean-Jaques, veuf pour la deuxième fois, se marie avec Marguerite Béatrix aussi veuve de Pierre Bouillau, en date du 26 de juin de l'an 1781, à Bevaix, dans le vignoble neuchâtelois.

Jean-Henry Roy fils de Jean-Jaques, communier de Couvet, bourgeois de Neuchâtel, est baptisé au temple de Môtiers, le 9 juin 1686; sa Première Communion à Noël 1703. Il est serrurier. Le 8 mars 1710, il épouse **Susanne-Marie Jeanjaquet** fille de David communier de Couvet; elle est dentellière aux fuseaux; c'est elle la mère des enfants:

Jean-Jaques baptisé le 22 mars 1713 **ligne directe**

Judith baptisée le 15 mai 1715

Susanne Judith baptisée le 9 septembre 1719; sa Première Communion à Noël 1735. Le 28 novembre 1747 elle épouse Daniel Olivier Henriod fils de David Olivier le menuisier, et de Jeanne-Marie Petitpierre, de Couvet, la sage-femme. Susanne-Judith apporte en dot une part de maison sise face au Logis de l'Aigle, à Couvet. Elle décède le 5 octobre 1792 à septante-deux ans. *Son mari, Daniel-Olivier Henriod, qui avait été baptisé le 21 mai 1724, reprendra l'atelier de menuiserie de son père David-Olivier et, comme bourgeois de Neuchâtel et conseiller de commune, il aura la fonction honorifique de pouvoir porter armes, sois une épée lors d'assemblées honorables.* Il meurt le 10 février 1779.

Jean-Henry qui est baptisé le 11 mars 1716.

Jean-Jaques Roy est fils d'Abraham communier de Couvet. Baptisé le 3 septembre 1654, à Môtiers. Le 25 juin 1684 on le nomme justicier en la chastellenie du Vaux-Travers ainsi qu'Ancien d'Eglise de la paroisse de Môtiers-Boveresse .."*Jean-Jaques Roy siège en la Maison des Six-Communes à Mostiers...*" -.."*acte du 25 janvier 1715... sa destitution du poste de justicier pour avoir manqué à son devoir dans les difficultés du justicier Baillod avec la veuve des enfants Roy-..*" Il reprit ce poste par la suite et démissionna le 18 août 1732. Sa première épouse dont le nom ne nous est pas connu lui donna plusieurs enfants baptisés au temple de Môtiers.

Abram baptisé le 3 octobre 1680, sa Première Communion à Pâques 1697.

Jean baptisé le 20 mai 1683

Jeanne-Marie citée marraine le 29 avril 1794

Jean-Henry ligne directe baptisé le 9 juin 1686.

Daniel baptisé le 29 septembre 1689; sa Première Communion à Noël 1706. Lieutenant de milices en 1733 puis capitaine-lieutenant en 1740. Il épouse Marie Roy fille de feu David étant veuve de Jean Petitjean le 17 août 1715. Veuf, Daniel se remarie le 28 octobre 1733 avec Barbely Courvoisier fille de feu Abraham, elle-même veuve de Moÿse Montandon, de La Brévine. Barbely meurt noyée dans la rivière Le Sucre, lors d'une inondation, le 24 décembre 1740.

Jean-Jaques baptisé le 1er décembre 1697. Par testament du 13 mars 1720 âgé de vingt-trois ans, lègue 220 livres faible monnaie or, soit 40 écus petits or aux pauvres de Couvet avant de mourir à Londres. *Son père Jean-Jaques le juré, demande une réduction de ce legs vu que son fils a laissé des dettes, décision d'une minorité de juges de rendre alors cinquante livres, mais elle est cassée. Arrêt des Archives de Couvet du 13 septembre 1720.*

La deuxième épouse de Jean-Jaques Roy qui est veuf se nomme Odille Roy fille de feu Pierre, elle-même veuve de Claudy Borel-Petitjaquet, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel. Mariage célébré le 3 octobre 1711. A nouveau veuf, Jean-Jaques se remarie le 24 novembre 1714 avec Dame Ursule Borel, veuve de Daniel Colin, de Couvet. Veuf, pour la quatrième fois, Jean-Jaques épouse Susanne Baillod fille de Daniel, la veuve d'Abram Borel, de Boveresse, le 28 novembre 1718.

Abraham Roy fils de Sulpy est franc-command de Son Altesse Henry II duc d'Orléans - Longueville souverain de Neufchâtel et Vallangin; baptisé au temple de Mostiers (Môtiers) le 23 décembre 1608. Par une lettre signée le 12 février 1661 de la main du seigneur gouverneur de la principauté Stavy Mollondin, Abraham déclare posséder à Couvet en la chastellenie du Vaux Travers, les biens fonciers suivants:

... Sur les Tardes une maison, chesaux et chesayements, curtil et aisances, maix acquis en date du 5 de may 1653; au Champ Dubied dit A La Planche une demi pose de terre; Au Clos de La Croix un curtil et un champ arrable et un autre maix de terre A La Ruchille; Au fief Baillod un copet et demi de bon froment par égance avec Daniel son frère, c'est-à-dire pour le partage du cense afin que chacun paie la portion qu'il doit au seigneur.

Pour les autres biens hérités de leur père il passe un acte daté du 8 juillet 1653 et signé Blaize Petitpierre notaire à Couvet: A La Jonchère une part du champ partagé avec Jean Roy; en Coste Bartin (actuellement Côte Bertin) trois quart de pose de joux tant celle de Guillaume Roy; au Maraist son droit pour la cinquième part d'un morcel de pré (actuellement c'est le domaine du Marais avec maison de maître et ferme appartenant aux descendants de la branche anoblie de la famille Roy c'est-à-dire Sandol-Roy. A La Sauge une demi pose de terre; Au Long Prel, Au Randaz Notta, Sur Le Sucre au village; Au Champ du Trompe, Au Champ Girard, A La Prise Baillod et à la Prise Féquenet; A Jorat, Es Monlieux, A La Lichière et en divers autres lieux...

Abraham Roy est donc un important et riche propriétaire foncier. Acte tiré du Registre des reconnaissances de biens de Couvet.

Le 8 de juillet 1640 Abraham est élu justicier en la chastellenie du Vaulx Travers. Le 1er février 1657 il obtient le poste de gouverneur de la communauté de Couvet. Il est maître-meunier possédant le moulin de Noiraigue.

A Travers, le 4 novembre 1634, par traité de mariage, il épouse **Jeanne Joly** fille de feu Henry communier de Noiraigue. Leurs enfants connus sont:

Abraham qui est baptisé le 2 juin 1644; il a deux fils: Abraham baptisé le 1er janvier 1671, dit

Abraham III et qui sera juré de Couvet. Puis, Jean-Jaques baptisé le 2 août 1674.

Jeanne-Marie baptisée le 22 juillet 1649

un enfant né mort le 7 juillet 1650

Jean Jaques ligne directe baptisé le 3 septembre 1654

Anne Marie baptisée le 18 mai 1656.

Sulpy Roy fils de Pierre communier de Couvet. Né vers 1570. Homme-command de S.A. Henry II duc d'Orléans-Longueville et prince de Neuchâtel le descendant de la maison féodale des Comtes de Neuchâtel par les femmes. Sulpy Roy épouse **Clauda NN...** qui lui donne plusieurs enfants dont voici ceux qui nous sont connus:

Jean c'est lui qui assistera sa mère, relicte de feu Sulpy lors de la reconnaissance de biens

fonciers de la famille, en date du 26 de mars 1658. Appréciation en argent de leur redevance annuelle en cire pour payer le cens. Renseignement tiré d'un acte de

Chancellerie daté du 12 novembre 1661. Elisabeth petite-fille de Clauda, fille de Jean, est baptisée à Môtiers le 26 avril 1646. Elle est citée adulte en mars 1676.

Daniel cité en 1661

Abraham ligne directe

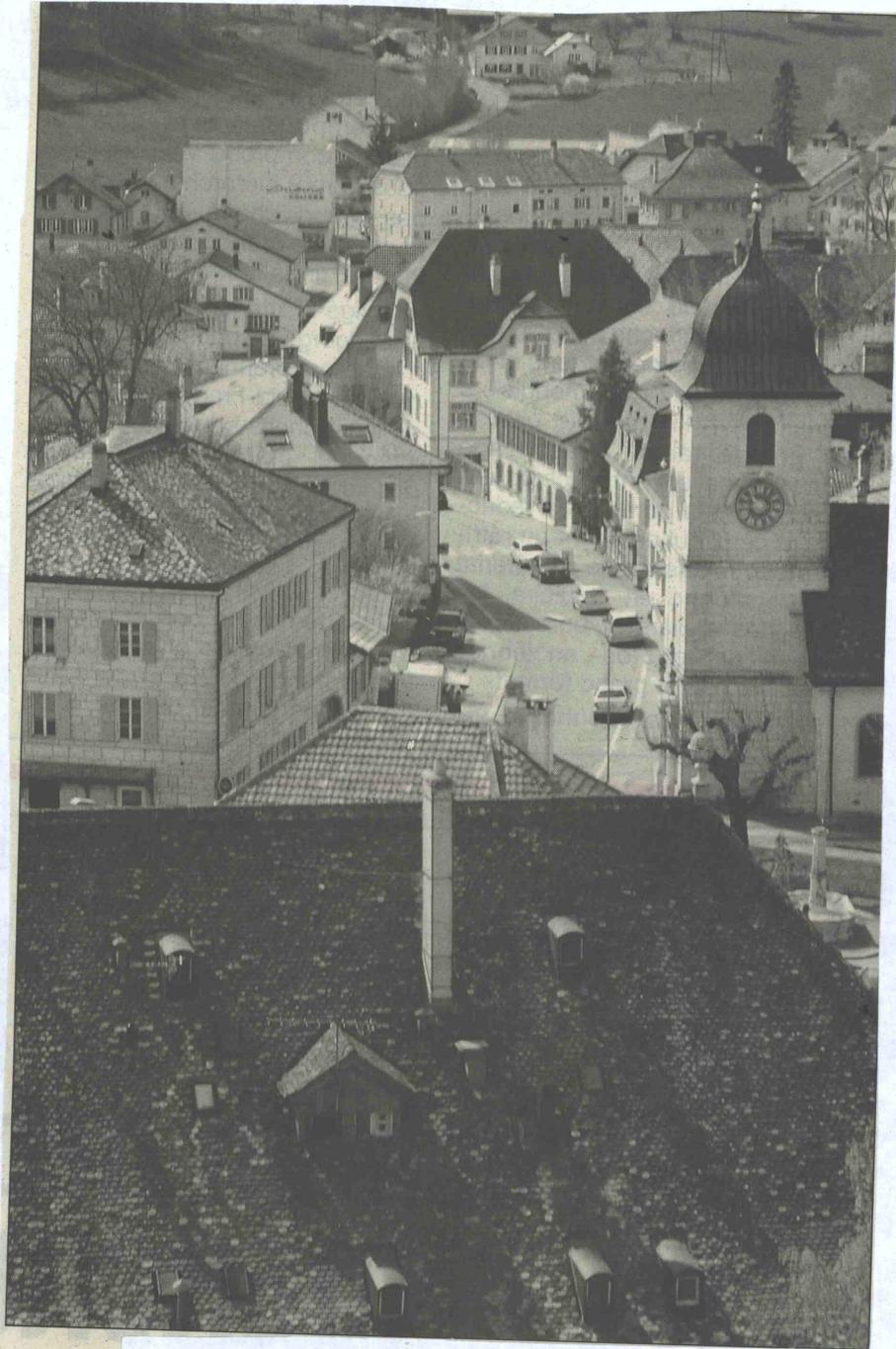
Guillaume époux de Françoise Borel, de Couvet.

Pierre Roy fils de feu Hugonin. *Dans les extentes de la Chastellenie du Vaulx Travers sous le règne de puissante dame Marie de Bourbon duchesse de Longueville, Touthville, princesse de Neufchâtel et Vallengin en Suisse, veuve de Léonord, établi, le 30 novembre 1596, avec le commissaire de la princesse, la reconnaissance de ses biens parmi lesquels: un morcel de terre avec pressoir et bassin au lieudit Au Prunier de La Sarnie; la maison d'Hugonin son père à Sur Les Tardes.* Le dit Pierre est en indivis avec Daniel et Bernard ses frères.

Souche de la famille:

Girardenius Rez de Valle Transversa et Rolinus eino frates, filii Girardi Rey cités en 1428.

Le 4 février 1439 Girardier Roy est cité dans un registre du notaire Marchandet.



A Couvet,

Foire de printemps estivale

COUVET Une tradition tricentenaire respectée. Faisait-il trop beau?

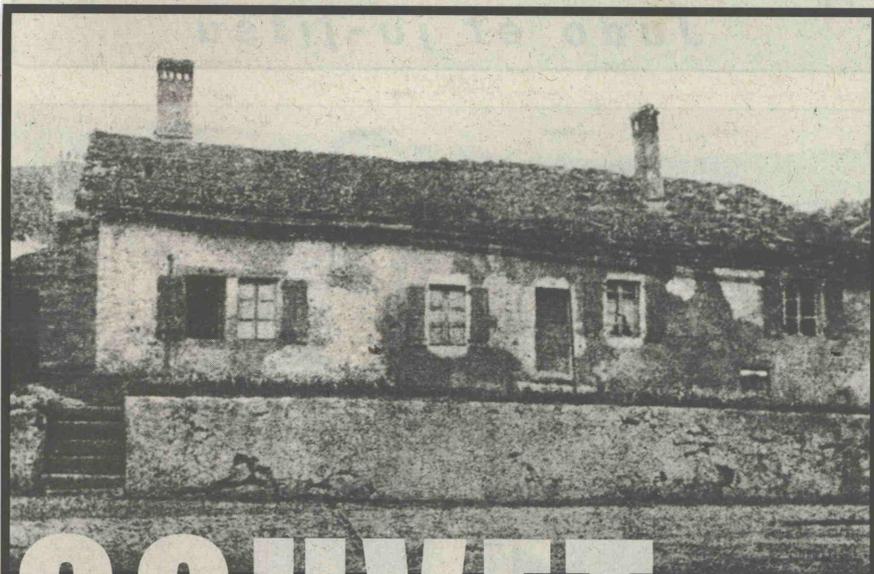


Couvet renouait hier avec son passé.

PHOTO DE CRISTOFANO

A Couvet, le dernier vendredi de mai rime avec foire de printemps. Hier, c'est carrément à une manifestation estivale que les Vallonniers étaient conviés. Et dire qu'il est même arrivé qu'il neige... Mais faisait-il trop beau? La foule était par endroits clairsemée et quelques marchands manquaient au rendez-vous. Malgré tout, entre plantons et

bibelots, vêtements et bijoux, il y en avait pour tous les goûts. La tradition covassonne remonte à l'an 1711. Cette année-là, sa majesté le roi de Prusse a accordé deux foires annuelles. Elles furent d'abord fixées au 25 mai et au 12 novembre, avant d'être déplacées aux derniers vendredis des mois de mai et d'octobre. Aujourd'hui, le bétail a disparu des foires. /mdc



COUVET

La dernière maison
recouverte de bardeaux

Article paru le 23 juin 1944

Un village... Quand on y vit depuis longtemps, et à plus forte raison depuis toujours, on a tendance à croire que ce devrait être quelque chose de presque immuable. On y est accoutumé aux gens et aux maisons, aux chemins et aux enclos. Parce qu'on les a vus grandir sous ses yeux, on en est arrivé à considérer comme un peu siens les arbres mêmes des promenades publiques, et l'on éprouve un petit choc au cœur chaque fois que l'un deux tombe sous la cognée du bûcheron. On hoche la tête et l'on soupire, maudissant en soi-même « ceux de la Commission d'édilité » qui ont permis ce « sacrilège ».

L'impression, voire l'émotion, est plus vive encore lorsqu'il s'agit d'une vieille maison. Une maison,

c'est quelque chose de si vivant ; ça a une âme... une âme pétrie de celles de tous ses habitants, de ceux d'hier et de ceux d'aujourd'hui. Une maison est faite de murs, et ces murs ont vu se succéder et ont abrité les générations ; ils en ont perçu les rires et les lamentations. Alors, quand une vieille maison s'écroule sous la pioche du démolisseur, on peut bien croire, n'est-il pas vrai ? que c'est presque la fin du monde. Et les jeunes ont beau vous dire qu'aujourd'hui, cette « fin du monde » se renouvelle à journées faites, on sait que c'est ailleurs, dans d'autres circonstances et cela ne vous touche pas de si près !

Ainsi, en ce juin 1944, les vieux de Couvet contemplent-ils d'un oeil morne la métamorphose qui s'opère présentement en leur vieux Saint-Gervais.

Ce quartier, il est à l'origine même de leur village. Ils savent bien que celui-ci, au temps jadis, se forma d'abord « autour de la rivière » et que les premières agglomérations qui groupèrent les « feux » de leurs pères avaient nom : Saint-Gervais, Crêt de l'Eau, Moulins. Ce que les anciens appelaient « le village » ; ce que l'on désigna, plus tard, par : « le bas du village », parce que murs et toitures avaient, comme des tentacules, poussé jusque outre-Areuse, grimpant à l'assaut de la colline nord pour aller se nicher jusque tout là-haut, au pied de Plancement, proche du torrent le Sucre.

Saint-Gervais... témoin des splendeurs et des misères d'autrefois, tu es en train de te transformer. On a jeté bas, l'autre jour, ta plus vieille maison... dont les pierres, brunies par le soleil des siècles, feront peut-être des trottoirs « modernes ». Ton sol, sur lequel branlottaient ces « attestants du passé », est nivelé et sur lui va se créer un « jardin de plaisance ». Quoi, c'est bien un peu la fin du monde... de ton monde, à toi, vieux et pittoresque quartier.

Ainsi, ta plus ancienne bâtisse, et qui était l'une des toutes premières que main d'homme eût construites à Couvet, n'est plus que ruines. Et là où, en bordure de la rue Saint-Gervais (c'était à gauche quand on venait de Môtiers), on était habitué à voir ton vieux toit de bardeaux, ce n'est plus qu'un trou béant.

Au milieu du 16^e siècle

Ta plus vieille maison... On a voulu en connaître l'histoire et voici ce que, grâce aux renseignements aimablement fournis par le Conseil communal de Couvet, on en a pu savoir :

La plus ancienne mention de la maison Perrinjaquet (ainsi fut-elle appelée dès 1929) paraît ressortir d'un passage des Reconnaissances de biens de la Baronnie du Val-de-Travers, établies en 1553 par le commissaire Hory. On y lit que, cette année-là, la maison est possédée en communauté de bien par Jehan Petitpierre et les héritiers de son frère Huguenin. L'expression de « *un vieil chésaulx sur lequel est présentement assise leur maison* » permet de supposer que cette dernière n'était alors pas très ancienne; peut-être même avait-elle été construite par Jehan Petitpierre lui-même et son frère Huguenin sur un terrain possédé dès une date très ancienne par leur famille.

En 1596, ce sont Balthasar Petitpierre, fils de Jehan, et son cousin Claude Petitpierre, fils d'Huguenin, qui s'en reconnaissent propriétaires devant le commissaire Dumaine.

En 1658, la maison n'a plus qu'un seul propriétaire, Claude Petitpierre, dit Lannel, petit-fils de Claude (fils d'Huguenin).

La « Grosse des Reconnaissances de la Baronnie du Val-de-Travers », établie en 1736, indique comme nouveaux propriétaires (*tenementiers*) de la maison possédée jadis par Claude, fils de feu Abraham Petitpierre dit Lannel, les nommés: Abram, fils de feu Abraham Coulin et David Petitpierre Frelie, chacun d'eux étant assujéti à payer sur leur part de propriété « *une cense annuelle de un denier et demi d'argent* ».

Ce David Petitpierre Frelie paraît être le père du conseiller de commune Henri-David Petitpierre Frelie, indiqué comme propriétaire de la maison par le plan Guyenet en 1780.

D'après un registre établi dans la première moitié du 18^e siècle, la part d'Abram Coulin sur cette maison a passé en 1782 à Jean-Henri Petitpierre, dit Concierge, lequel,

à peu près à la même époque, tient également la part reconnue précédemment par David Petitpierre Frelie.

On peut donc admettre que vers la fin du 18^e siècle, Jean-Henri Petitpierre dit Concierge, ancien d'église, est seul propriétaire de la maison « Perrinjaquet ». Suivant ce même registre, la part d'Abram Coulin est possédée en 1830 par Pierre-François Jeanjaquet, l'autre l'étant probablement par un Roy.

En effet, par acte reçu de J.-H. Borel, notaire, le 9 juin 1869, Mme Julie Roy, épouse d'Alphonse Grisel, juge de paix à Travers, et son frère Louis Roy, fils de Henri-François, monteur de boîtes, domicilié à Noiraigue, vendent à Frédéric Hofmann, charron, leur maison à Couvet. « *Cette maison, dit l'acte, renferme deux logements, grange et écurie; elle joute d'uberre la route cantonale, de bise l'hoirie Borel-Petitjean, de joran la commune de Couvet et de vent, cette dernière et la masse Coulin père et fils* ».

Par acte du 11 mai 1929, l'immeuble (article 1223, Saint-Gervais, du cadastre de Couvet) est vendu par Fritz-Emile Hofmann, héritier du précédent acquéreur, à Ali-Gustave Perrinjaquet, ancien agriculteur.

Enfin, en ce début de 1944, la maison, toute voisine en ouest de l'immeuble du café de l'Union, est acquise par le propriétaire de ce dernier, M. Henri Renaud et... tombe bientôt sous les coups des démolisseurs.

Ainsi, après environ 400 ans d'existence, la veille bâtisse a-t-elle fini ses jours... Pauvrement, sans gloire. Et, pourtant, combien n'était-elle pas riche de souvenirs? N'en citons qu'un, pour clore cette chronique: elle abrita, autrefois, la grand'mère d'un officier supérieur qui, aujourd'hui, honore grandement l'armée suisse et sa natale commune de Couvet.